



Ministère de l'Écologie,  
du Développement durable,  
des Transports et du Logement

Ministère de l'Industrie, de l'Énergie  
et de l'Économie numérique

***Comité Stratégique de Filière Eco-industries (COSEI)***

## **Feuille de route « Ambition Ecotech »**

Au 13 janvier 2012

**Les 87 actions de la feuille de route**

**« ambition Ecotech »**

○ Des actions communes à toutes les filières industrielles vertes

Thème / Filière	N° action	Action prévue	Commentaires	Période de mise en place
<b>Innovation : valoriser la recherche et améliorer le travail collaboratif</b>				
	1	Créer un comité de coordination sur la filière associant agences de financement, ministères et représentants industriels en charge notamment de mettre en place un tableau de bord annuel de suivi des aides à la R&D et à l'innovation et de garantir l'articulation des dispositifs, notamment pour transformer les innovations dans les éco-technologies en industrialisation concrète.		1 <sup>er</sup> trim. 2012
	2	Mettre en place une méthode pour élaborer une stratégie de coordination des entreprises dans l'accès aux programmes de R&D communautaires.		2012-2013
	3	<b>Renouveler l'Appel à Projets Eco-Industries à destination des PME.</b>		<b>2012</b>
	4	<b>Etablir une comparaison internationale (benchmark) des modes de financement de l'innovation des éco-technologies</b>	<b>Cahier des charges à préciser</b>	<b>1<sup>er</sup> sem. 2012</b>
<b>Renforcer l'action européenne et internationale</b>				
	5	Etablir une cartographie des acteurs publics et privés de la filière actifs à l'export.	PEXE en lien avec Ubifrance	2012
	6	Mettre en place un groupe de coordination des acteurs privés / publics réunissant les acteurs clés des filières vertes à l'export pour préparer la mise en œuvre d'un plan export national des éco-industries.	Le GT International du COSEI poursuivra ses travaux dans cette voie	2012
	7	<b>Structurer une offre française intégrée en matière de ville durable, pour les marchés exports les plus pertinents.</b>	<b>Etude co-financée public-privé sur les principaux marchés et les montages d'offres intégrées</b>	<b>1<sup>er</sup> sem. 2012</b>

8	Mettre en place un accès internet unifié recensant les réalisations industrielles "vitrines" remarquables et les valoriser.	En lien avec Ubifrance	1 <sup>er</sup> sem. 2012
9	Développer l'utilisation du dispositif VIE dans les filières écotechs : renforcer l'information des réseaux d'entreprises écotechs pour développer la demande, notamment les VIE à temps partagé. Identifier les acteurs actifs pour la promotion des VIE. Proposer des déclinaisons à la démarche VIE.	Mobilisation des réseaux industriels en lien avec Ubifrance, et dans le cadre de l'objectif global de développement des VIE	2012
<b>Faciliter les relations Grands comptes - PME</b>			
10	Publier les indicateurs et les résultats consolidés des enquêtes menées auprès des fournisseurs des groupes du domaine des éco-industries (part des PME dans les achats des groupes de la filière, croissance des PME fournisseurs stratégiques, ...).	Pacte PME	2012
11	<b>Renforcer les relations entre grands groupes en PME. Signature d'un pacte incluant des engagements des grands groupes avant la fin 2012.</b>	<b>Pacte PME</b>	<b>2012</b>
12	Etablir une plateforme de propositions aux pouvoirs publics des acteurs de la filière pour faciliter les relations entre grands comptes et PME (soutien à l'innovation, formation, achat public, financement, aide à l'exportation) : mettre en place une commission sur les éco-industries au sein de pacte PME.	Pacte PME	2012
13	Promouvoir l'adhésion à Pacte PME des groupes, organisations professionnelles et pôles de compétitivité clés de la filière ; obtenir un engagement des grands groupes de l'eau et des déchets pour entrer dans pacte PME.	Pacte PME	2012
<b>Améliorer l'accès aux marchés publics</b>			
14	Préciser les possibilités de coopérations entre collectivités locales et entreprises en phase d'étude et de validation des éco-technologies sans obérer la capacité des entreprises à répondre aux marchés publics de ces collectivités : le cas échéant, faire évoluer le code des marchés publics.		1 <sup>er</sup> sem. 2012
15	<b>Renforcer la diffusion de l'usage des clauses environnementales dans les marchés et achats publics : organiser un trophée « Achats publics durables » permettant de valoriser les marchés publics les plus ambitieux en matière sociale et environnementale</b>		<b>2012</b>

<b>Adapter les compétences</b>			
	16	Intégrer systématiquement les problématiques d'emploi et métiers dans les travaux sectoriels du COSEI ; commencer par soumettre les rapports des comités de domaine de 2009 et 2010 à la relecture des groupes de travail ou chargés de mission pour leur tenue à jour.	2012

○ Des actions par filières

<b>Eau et assainissement : favoriser une demande de produits et services innovants en France</b>				
	17	Améliorer la connaissance des acteurs du secteur : i. créer une cartographie pérenne des entreprises de l'eau à l'échelle nationale en s'appuyant sur l'expertise régionale ; ii. consolider et pérenniser la démarche Cart'Eau (recensement national des organismes de recherche et d'innovation dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques), iii. Recenser les projets de R&D en cours dans le domaine de l'eau.	Notamment en lien avec les pôles de compétitivité, les DIRECTTE et les DREAL	2012
	18	<b>Intégrer une clause de partage du risque dans les modalités d'attribution des aides des Agences de l'Eau (collectivités innovantes) et mutualiser les connaissances des Agences de l'eau sur les procédés innovants</b>		<b>2012</b>
<b>Génie écologique : structurer la filière</b>				
	19	<b>Créer une fédération professionnelle du génie écologique.</b>	<b>Portage par les entreprises du secteur</b>	<b>2012</b>
	20	Elaborer des référentiels communs à l'ensemble de la filière : aboutir à un accord sur la définition du génie écologique, proposer une norme sur la méthodologie à adopter pour une opération de restauration de milieux naturels, lancer une étude de marché détaillée sur le génie écologique, rédiger un guide pour aider les MOA souhaitant effectuer des opérations de GE à sélectionner des entreprises réellement compétentes		2012
	21	Renforcer et encourager l'innovation en génie écologique : lancer des appels à projets pour financer des projets innovants en matière de « génie écologique » ; faire en sorte que l'ensemble de la filière contribue à orienter les programmes de recherche et appels à projets nationaux et internationaux.	Appel à projets "innovation en matière d'ingénierie écologique", lancé dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Biodiversité Résultats annoncés prochainement.	Janvier 2012

22	Promouvoir une filière française de production d'équipements adaptés à la filière : géofilets (mettre en relation distributeurs et fabricants, acteurs du génie écologique et de la filière fibres ; garantir la qualité des géofilets en fibres naturelles) ; engins de chantier et outils adaptés (constituer un répertoire des « outils intelligents »).	Etude. Cahier des charges à préciser	2012
23	Favoriser l'utilisation de matériel végétal d'origine locale dans le cadre d'opérations de génie écologique : soutenir, via un appel à projet, des initiatives destinées à favoriser le développement de filières locales de semences et de matériel végétal indigènes destinés aux opérations de génie écologique.	AAP lancé dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Biodiversité	1 <sup>er</sup> sem 2012
24	Développer l'offre française de génie écologique à l'export : accompagnement des chantiers export par des spécialistes du génie écologique, sensibilisation des structures d'aide à l'export (journées d'information), veille internationale, participation aux groupes d'élaboration des réglementations européennes, favoriser les réponses aux appels d'offres des bailleurs de fonds Internationaux (lancer une étude de recensement des projets menés dans le domaine du génie écologique; mettre à l'étude un FASEP Etudes de faible montant (50 et 100 000 euros) adapté au génie écologique, ...).		2012 - 2013
<b>Valorisation industrielle des déchets : promouvoir le recyclé</b>			
25	<b>Faire de la lutte contre les sites illégaux et trafics associés une priorité en renforçant la coordination interministérielle (forces de police et gendarmerie, inspecteurs des installations classées, impôts, douanes, ...), et en engageant des actions de communications (rappel à la loi).</b>		<b>1er semestre 2012</b>
26	Dans l'optique de mettre en place un fonds de modernisation co-financé public/privé dédié aux entreprises du secteur de la valorisation industrielle des déchets pour les aider dans les investissements productifs liés aux nouveaux objectifs (qualité des matières, traçabilité, ...), engager une étude de faisabilité.	Cofinancements Etat- Industriels	1er semestre 2012
27	Engager une étude stratégique des investissements en capacités industrielles de recyclage en France et en Europe sur les différentes filières de recyclage pour identifier la situation compétitive de la France (succès, retards, ...), les éventuelles sous- ou sur-capacités.		1er semestre 2012
28	Promouvoir les engagements volontaires, afin de renforcer les liens entre les acteurs de la chaîne de l'économie circulaire entre les acteurs de la chaîne de l'économie circulaire (fédérations, collectivités locales et entreprises).		1er semestre 2012

29	<b>Créer une association "Pacte Recyclage" pour promouvoir l'intégration des matières premières de recyclage dans l'industrie et la commande publique.</b>		<b>2012</b>
30	Identifier un réseau d'installations de référence pour promouvoir l'image et l'excellence des équipementiers et des industries du recyclage : lancer un appel à candidature "Installations de référence" d'entreprises candidates à l'accueil de délégations étrangères	Cahier des charges à définir	2ème semestre 2012
31	Promouvoir l'éco-conception et la recyclabilité en favorisant l'émergence de projets au sein des pôles de compétitivité concernés par ces thématiques et accompagner les porteurs de projet.	Action conduite par l'association Orée	2012
<b>Bâtiment à faible impact environnemental : améliorer la collaboration des professionnels</b>			
32	<b>Signer une charte d'engagement pour une mutation de la filière du bâtiment promouvant les approches collectives, la performance environnementale et l'innovation dans les TPE-PME</b>		<b>1<sup>er</sup> trimestre 2012</b>
33	Concevoir, promouvoir et diffuser les outils de management de projets : recenser les outils existants pour faciliter l'approche globale et collective dans les opérations de construction ou de réhabilitation : outils de management collaboratifs de projet, contrats « types » d'offres groupées ou collectives, aide méthodologique sur les différentes formes de travail collectif.		2012
34	Développer et diffuser la maquette numérique comme outil commun de conception du bâtiment : proposer des sessions d'information/formation dans les territoires sur la maquette numérique et la dématérialisation des données ; travailler en vue de rendre obligatoire des standards inter-opérables et la dématérialisation des données dans les appels d'offre publics.		2012
35	Développer la qualification des professionnels : proposer d'ici le 1er janvier 2013, si besoin par l'intermédiaire d'un organisme de qualification, une démarche de qualification correspondant à leurs métiers et s'inscrivant dans la démarche initiée par l'ADEME avec les organisations professionnelles représentatives des entreprises de travaux sur les qualifications « Reconnu Grenelle Environnement » ; introduire d'ici le 1er janvier 2014 une exigence de qualification des entreprises pour accéder aux dispositifs publics tels que les aides fiscales et financières.		2012

36	<p>Promouvoir les outils et méthodologies de mesure et de vérification de la performance : proposer des outils d'autocontrôle, de contrôle ainsi que des méthodologies de mesure et de vérification de la performance énergétique dans un premier temps, et élargie à la performance environnementale dans un second temps. Ces méthodologies seront adaptées aux grandes typologies de bâtiments pour la construction, la réhabilitation et l'exploitation d'ici fin 2012 ; établir d'ici 2015 des référentiels et des exigences de performance environnementale en fonction des typologies de bâtiments neufs et à réhabiliter.</p>		2012
37	<p>Généraliser la réalisation et l'emploi des fiches d'analyse de cycle de vie des produits et équipements de la construction : aider les TPE et PME fabricants de matériaux et équipementiers à élaborer les Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) et les Profils Environnementaux des Produits (PEP) ; offrir un accompagnement spécifique aux professions pour élaborer, produire et utiliser les FDES et PEP.</p>		2012
38	<p>Systématiser la fourniture de documentation dans les projets de construction : 1. Instituer la carte d'identité du bâtiment. 2. Introduire un carnet de vie du bâtiment (carte d'identité + carnet d'exploitation et de maintenance) permettant une programmation, planification de la performance dans la réhabilitation et la rénovation précisant les caractéristiques du bien et consignait les travaux réalisés et à effectuer ainsi que les performances correspondantes.</p>		2012
39	<p>Mettre en place un dispositif d'évaluation des usages et engager un programme de sensibilisation de l'utilisateur : évaluer l'impact des usages sur la consommation des bâtiments au travers de ses appels à projet ; promouvoir le conseil aux utilisateurs, au travers d'événements d'envergure nationale ayant pour thème central le rôle de l'utilisateur dans le maintien de la performance environnementale du bâtiment (conférence, débat, formation, communication, etc.).</p>		
40	<p><b>Faciliter pour les PME de la filière du bâtiment l'obtention des évaluations techniques sur les produits et procédés innovants en réduisant les coûts et les délais.</b></p>	<p><b>Le CSTB. proposera des améliorations du système d'avis technique et, en particulier, signera progressivement des accords avec des structures en région qu'il agréera pour tout ou partie de l'instruction</b></p>	2012
41	<p>Favoriser l'accès des TPE / PME aux différents financements pour leur développement : proposer, dès 2012, une session de rencontre entreprises de la filière / financeurs par région et par semestre sur les problématiques de trésorerie, d'accès au crédit, et de financement de</p>		2012



		l'innovation.		
<b>Matériaux et produits bio-sourcés pour la construction : faire émerger la filière et ses produits</b>				
	42	Soutenir la création de l'association représentative des filières de matériaux et produits bio-sourcés « Constructions & Bioressources » (soutien financier du MEDDTL pour structurer la filière ; fin de la phase de préfiguration et création de l'association : fin 2012).		2 <sup>e</sup> sem. 2012
	43	Définir un label "Bâtiment bio-sourcé" visant à inciter les maîtres d'ouvrage à construire des bâtiments utilisant des matériaux bio-sourcés : publication d'un décret instituant le label "Bâtiment bio-sourcé" au 1 <sup>er</sup> semestre 2012.	Décret simple en cours de rédaction	1 <sup>er</sup> sem. 2012
	44	Elaborer de nouvelles procédures d'évaluation pour les produits et systèmes constructifs innovants. Décentraliser le processus d'évaluation du CSTB en créant des plateformes territoriales aptes à évaluer les produits et les systèmes innovants.		2012
	45	Développer un référentiel de formation sur les solutions constructives à base de matériaux & produits bio-sourcés pour la MOA et MOE.		2012
	46	Faire un état des lieux des formations dans le bâtiment intégrant les modules éco-construction et utilisation des matériaux & produits bio-sourcés.		2012
<b>Actions transverses pour les filières des Energies renouvelables</b>				
	47	Lancer un « Bilan ENR » avec une Mission d'Evaluation pour Juillet 2012.		1 <sup>er</sup> sem. 2012
	48	Mettre à l'étude la faisabilité de la création d'une « Agence Française des Energies Renouvelables » ou l'élargissement du mandat d'une entité existante (AFNI par exemple), pour la promotion à l'export des offres industrielles françaises.		1 <sup>er</sup> sem. 2012
	49	Préciser les modalités de l'« ECO-CONDITIONALITE » des aides publiques convergents avec les objectifs de politique industrielle, proposer des normes de qualification des équipements et des installateurs par filière ENR qui soient favorables à l'emploi.		2012
<b>Energies marines</b>				

	50	<b>Publier un guide méthodologique pour la réalisation d'études d'impact environnemental des énergies marines renouvelables.</b>	<b>Préparation engagée, en lien avec parties prenantes</b>	<b>2<sup>e</sup> sem. 2012</b>
<b>Biomasse énergie</b>				
	51	Création d'un outil d'aide à la décision multicritère sur les filières biomasse. Les données collectées concernent les volumes, les coûts et les prix sur l'ensemble des briques de la chaîne des filières biomasse (agricole, forestier, algues, déchets).	Participation de l'ensemble des parties prenantes (France Agrimer, Ademe, ANCRE, DGEC, DGPAAT et DGCIS, services statistiques du MAAPRAT et du MEDDTL)	1 <sup>er</sup> sem. 2012
	52	Lancer un groupe de travail sur la fiscalité forestière pour inciter les propriétaires à mobiliser du bois. Ces mesures concernent : -La pression fiscale sur l'acquisition, la détention, la transmission du bien par un impôt foncier minimal ; -La suppression des exonérations fiscales qui n'entraînent pas une gestion de la forêt ; - La mise en place d'une exonération liée à la mutualisation des parcelles et la commercialisation du bois privé.	Travaux interministériels en cours associant notamment le MAPRAAT	1 <sup>er</sup> sem. 2012
	53	Mise en application de la réglementation liée à la sortie du statut "déchet" afin de préciser les types de biomasse pouvant être valorisés en combustion.		1 <sup>er</sup> sem. 2012
	54	Préparer une position française sur la normalisation, certification sur les biotechnologies (vertes et blanches) pour les applications industrielles de la biomasse. Participer activement au groupe ISO en train de se monter. Une attention particulière sera donnée à la définition des termes, des techniques d'analyse et des techniques d'analyse spécifiques aux biotechnologies industrielles.		2014
	55	Faire une évaluation budgétaire des soutiens de l'Etat au bois énergie et allouer les doublons identifiés à du reboisement ou au financement de routes et traverses. Les dispositifs concernés sont : les appels d'offre CRE, le fonds chaleur, les PNAQ, Caisse des dépôts...		2012
	56	Inclure/renforcer les critères industriels (à définir) dans les appels d'offre biomasse énergie (CRE4, et suivants ) et dans le règlement du fonds chaleur.		1 <sup>er</sup> sem. 2012
<b>Géothermie</b>				

	57	<b>Accélérer la préparation et la mise en place d'un fonds de garantie à l'export pour les projets d'exploration géothermique d'ici la fin du premier semestre 2012.</b>	<b>Définition du dispositif en cours</b>	<b>1<sup>er</sup> sem. 2012</b>
	58	Pour assurer le développement pérenne de la géothermie très basse énergie : adaptation du cadre réglementaire et démarche qualité de la profession ; cf. travaux de rédaction en cours du décret d'application Warsmann, qui adapte le cadre réglementaire code minier (redéfinition minime importance, sortie de certaines activités du code minier) et exige une démarche qualité (qualification des foreurs)	Demande forte de la profession. travail en cours avec CNG et AFPG.	1 <sup>er</sup> sem. 2012
<b>Eolien</b>				
	59	<b>Soutenir le projet de structuration de filière « Windustry France 2.0 » .</b>	<b>Le principe du financement par les Investissements d'avenir est acquis. Le dossier est en cours d'instruction au CGI pour en préciser les contours exacts</b>	<b>1<sup>er</sup> sem. 2012</b>
<b>Biocarburants</b>				
	60	Accompagner les projets de production pré-industrielle de biocarburants dans le cadre du NER 300 et des Investissements d'Avenir afin de permettre la réalisation des objectifs 2020.		2012
	61	Lancer une étude sur le sujet du double comptage et le ciblage du dispositif. Le double comptage est une mesure qui permet à certaines biomasses (lignocellulosique, déchets) de bénéficier du régime fiscal de la première génération en incorporant deux fois moins de biocarburants.	Lancement de l'étude en janvier 2012	1 <sup>er</sup> sem. 2012
<b>Systèmes électriques intelligents</b>				
	62	Accentuer et valoriser l'effort d'innovation dans les smart grids via les démonstrateurs financés et à financer par les investissements d'avenir.	Actions en cours	2012
	63	Engager une étude visant à standardiser les solutions de Maîtrise de Demande en Energie en lien avec compteurs communicants Linky.	Cofinancement Industriels - Etat à finaliser	2012
<b>Stockage d'énergie</b>				

	64	Accentuer et valoriser l'effort d'innovation dans le stockage d'énergie via les démonstrateurs financés et à financer par les investissements d'avenir (Visibilité des démonstrateurs AMI Stockage).	En cours	2012
	65	Soutenir le déploiement de solutions innovantes de stockage d'énergie en l'incluant dans des appels d'offres solaires et éoliens	L'action est en cours : l'appel d'offre solaire DOM incluant le stockage a été lancé en septembre dernier, les résultats de l'appel d'offre éolien DOM incluant le stockage sont en cours d'analyse par la CRE	1 <sup>er</sup> sem. 2012
	66	Lancer une étude de chiffrage des besoins de stockage d'énergie d'ici 2035 sur les réseaux énergétiques (électricité, gaz et chaleur) métropolitains et iliens.		1 <sup>er</sup> sem. 2012
<b>Hydrogène</b>				
	67	Accentuer et valoriser l'effort d'innovation dans l'hydrogène et les piles à combustible via les démonstrateurs financés et à financer par les investissements d'avenir (Visibilité des démonstrateurs AMI Hydrogène et Piles à Combustible).	Instruction des dossiers en cours.	2012
	68	Lancer une étude chiffrant des scénarios de déploiement de véhicules électrique à hydrogène (inspirée des études en Allemagne et au Royaume-Uni), en lien avec le Plan Véhicules Décarbonés.	Financement à finaliser	1 <sup>er</sup> sem. 2012
	69	Renforcer la coordination de l'action des DREAL dans l'instruction réglementaire des projets hydrogène-énergie afin d'en faciliter l'instruction.		1 <sup>er</sup> sem. 2012
<b>Captage, stockage et valorisation du Carbone</b>				
	70	Soutenir les PME/ETI de la filière du captage et stockage du CO2 : réaliser un inventaire des acteurs positionnés	Un colloque national dédié à leurs compétences a été organisé à Marseille en octobre 2011 avec le concours des pôles Risques et Avenia	1er trim 2012
	71	Mettre en place un groupe français « Normalisation CSCV », en lien avec les travaux menés au niveau européen et international.		1er trim 2012

<b>Optimisation des procédés industriels</b>			
	72	Travailler à la définition et l'expérimentation de modèles de financement innovants pour l'optimisation des procédés industriels (tiers investissement et contrats de performance énergétique notamment).	2 <sup>e</sup> sem. 2012
	73	Engager des programmes de démonstration sur la thématique Ecologie industrielle et territoriale.	AMI de l'ADEME sur "Biens et services éco-conçus et écologie industrielle" - En cours 1er trim 2012
<b>Métrologie et instrumentation</b>			
	74	Sensibiliser les acteurs (pôles de compétitivité, entreprises) au sein des réseaux de pôles Ecotechs pour favoriser l'émergence de projets de démonstrateurs et de plateformes technologiques d'innovation dédiées à la mise au point et/ou à la calibration des capteurs ou des systèmes de mesure, en particulier dans le domaine de l'eau.	2012
	75	Dans le cadre de l'AAP « Eco industries », identifier une thématique spécifique portant sur des outils d'aide à la décision ou une offre de service intégrée dans la surveillance environnementale.	Cahier des charges de l'AAP à modifier 2 <sup>e</sup> sem. 2012
	76	Mettre en place un cadre réglementaire favorisant le développement d'une métrologie dans le domaine de l'eau, en s'appuyant sur l'implication et la reconnaissance au niveau européen et international de la normalisation dans le domaine de la « métrologie des milieux et de l'environnement.	2 <sup>e</sup> sem. 2012
	77	Inciter au regroupement des acteurs autour de GeoSud, dans le cadre du plan d'action satellitaire du MEDDTL, pour mutualiser les compétences et créer un portail fournissant l'accès aux sites fournisseurs de données environnementales et structurer une offre de services.	2 <sup>e</sup> sem. 2012
	78	Inscrire l'action Métrologie et Environmental Technology Verification (ETV) dans le contrat de performance du LNE afin de : -positionner les organismes de vérification et de test ayant des compétences en métrologie environnementale dans les AAP de la Commission Européenne.	1 <sup>er</sup> sem. 2012
<b>Logistique et gestion de flux</b>			

79	Favoriser l'interopérabilité des solutions logicielles (tracing, tracking, géolocalisation...) regroupées dans les systèmes d'information ouverts, pour les domaines ferroviaires, routiers et fluviaux.		2 <sup>e</sup> sem. 2012
80	Afin de développer une offre française sur le marché européen de l'acquisition et du traitement de l'information logistique, lancer une démarche sur les unités de transport intermodal : caisses mobiles et , conteneurs 45 pieds Palletwide.		2 <sup>e</sup> sem. 2012
81	<b>Mettre en place une charte nationale sur la « logistique du dernier kilomètre sobre en énergie » avec les acteurs de la logistique et les collectivités locales avant fin 2012.</b>		<b>2<sup>e</sup> sem. 2012</b>
82	<b>Harmoniser les méthodes de calcul des émissions de CO2 et de consommation énergétique en s'appuyant sur l'OEEET et sur un projet de norme CEN :</b> - publication du décret information CO2 le 25 octobre 2011. - publier les 2 arrêtés d'application au premier trimestre 2012. - publier un guide ADEME en juillet 2012.		<b>2<sup>e</sup> sem. 2012</b>
83	Développer des systèmes de transport innovants et des infrastructures routières intelligentes.	Utiliser les procédures de financement existantes	1 <sup>er</sup> sem. 2012
84	Améliorer la motorisation énergie-environnement des moteurs marins et des unités fluviales.	Utiliser les procédures de financement existantes	1 <sup>er</sup> sem. 2012
85	Lancer une étude sur les opportunités de développement des ports fluviaux et maritimes afin d'accompagner les ports maritimes et fluviaux à adapter leurs offres aux besoins des filières vertes.		1 <sup>er</sup> sem. 2012
<b>Chimie verte</b>			
86	Mettre en place des indicateurs de référence à associer aux produits mis sur le marché par la chimie pour mettre en avant les bénéfices de la chimie durable (depuis la fabrication jusqu'à l'élimination).		à partir de 2013
87	Création d'un observatoire de la biomasse (déchets agricoles et forestiers) capable de fournir aux filières valorisant ou susceptibles de valoriser la biomasse (agriculture, chimie, énergie...) un état des lieux et une vision sur l'utilisation de la biomasse, sa disponibilité et ses coûts d'accès.	cf. filière biomasse	1 <sup>er</sup> sem. 2012